

Habitat : Priorité aux petits revenus

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-01-2009 20:23:39

- Création de deux villes nouvelles pour répondre à la demande - 8,5 milliards de DH d'investissement, en 2009

LE gouvernement mise sur une croissance du rythme de production immobilière tout en diversifiant l'offre. Un investissement de 8,5 milliards de DH est annoncé pour la réalisation des différents chantiers. Ainsi, la construction de près de 140.000 logements est annoncée pour 2009.

Par ailleurs, le partenariat public-privé sera redynamisé. Constituant un axe stratégique pour Al Omrane, le partenariat avec le privé sera basé sur des règles nouvelles qui favorisent une plus grande adhésion du secteur privé aux objectifs fixés par le gouvernement.

Concernant le registre de villes nouvelles, le plan d'action 2009 prévoit le lancement du chantier de la ville nouvelle Charafate à proximité du port de TangerMed (cf. [www. leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)). Ce projet, qui s'étalera sur une superficie de 1.300 ha, porte sur la construction de 30.000 logements pour une capacité d'accueil de 150.000 habitants. Une zone industrielle sur 280 ha est également prévue. Le coût d'investissement de ce projet est estimé à 24 milliards de DH. La région d'Agadir n'est pas en reste: le projet de Tagadirt est bien avancé. Etendue sur 992 ha, elle devrait offrir à terme 44.000 logements au profit de 200.000 habitants.

L'investissement s'élève à 25 milliards de DH. Au programme également, l'ouverture de 9 zones d'urbanisation nouvelles sur une superficie de 1.260 ha, en plus des 12 déjà mises en chantier en 2008. Ainsi, comme l'a annoncé Taoufik Hejira, son ministère met l'accent sur les logements à 140.000 DH, programme destiné aux ménages dont le revenu ne dépasse pas 1,5 fois le Smig. En 2008, 22.500 unités ont été lancées dont 13.500 en partenariat avec des promoteurs privés. Rappelons que ce programme qui a du mal à démarrer devrait prendre un nouvel élan. Déjà, les cimentiers ont fait le premier pas en annonçant le maintien des prix pratiqués avant 2007. Par ailleurs, quelque 67 promoteurs privés semblent intéressés par le projet (voir édition du 19 janvier). Pour 2009, le ministre parle de la réalisation de pas moins de 34.218 unités dont près de la moitié (15.416 unités) par la holding Al Omrane (cf. [www. leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)).

Par ailleurs, le secteur public devra investir plus dans l'habitat destiné à la classe moyenne. Pour encourager ce programme, l'amendement de la convention Damane Assakane visant à élargir le produit Fogalog est promis.

Autre nouveauté, les agences urbaines sont appelées à participer activement à la réalisation des opérations de mise à niveau. Les agences urbaines de Marrakech, Fès et Agadir seront les premières à initier cette opération en partenariat avec Al Omrane. Par ailleurs, deux coopérations internationales sont prévues cette année. La première entre l'agence urbaine de Marrakech et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région de l'Île de France. La deuxième entre l'agence d'El Jadida et l'agence d'urbanisation et de développement de la région des Flandres-Dunkerque.

La formation n'est pas en reste. Le ministre a souligné que deux nouvelles écoles d'architecture verront le jour à Fès et Tétouan. Une troisième école est aussi prévue à Marrakech. Ces établissements destinés à la formation spécialisée et polytechnique seront attachés à l'Ecole nationale d'architecture de Meknès. Un doctorat d'Etat en architecture et en urbanisme est également prévu.

2009 sera aussi l'année de la qualité. En plus de la société Al Omrane Marrakech, qui a été récemment certifiée ISO 9001-2001, trois autres filiales seront certifiées. «Cette démarche devrait se généraliser à l'ensemble des filiales Al Omrane (12) à l'horizon 2012», souligne le ministre. Enfin, pour 2009, le ministère envisage la mise en place d'un observatoire et d'un baromètre de l'immobilier pour une meilleure visibilité sur l'évolution des prix et sur l'état de santé du secteur.

Les régions impliquées

LE ministre de l'Habitat a procédé à la signature de 16 contrats-programmes engageant les 16 inspections régionales de l'habitat et de l'urbanisme. Via ces contrats, les inspections régionales s'engagent à assurer la réalisation de programmes régionaux et locaux de l'aménagement du territoire, du développement rural, de l'urbanisme, de la promotion de l'habitat social et de la résorption de l'habitat insalubre, dans un cadre de développement territorial. Pour lui, l'implication de différents acteurs concernés est essentielle pour garantir le succès des projets d'habitat lancés à l'échelle nationale. Notons que chacune des 16 régions sera dotée des moyens et ressources nécessaires pour mener à bien son plan d'action. De son côté, le ministère va jouer le rôle du coach.

Hanane HASSI
L'économiste